

HORAIRE ÉTÉ 2023

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

<u>COURS</u>	<u>GR</u>	<u>JOUR</u>	<u>HEURE</u>	<u>ACTIVITÉ</u>	<u>Mode d'ens.</u>	<u>LOCAL</u>	<u>ENSEIGNANT</u>	<u>PRÉALABLES</u>
EEC202				MÉTHODES ET ESTIMATION DES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES DU BÂTIMENT				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	P		B. Rodier	
		Sam	09:00 - 17:30	C	P			
		12 mai 2023						
		13 mai 2023						
		26 mai 2023						
		27 mai 2023						
		09 juin 2023						
		10 juin 2023						
		29 juin 2023						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 25 mai 2023 / 08 juin 2023						
GCI350				ESTIMATION ET SOUMISSIONS				GCI105
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	P			
		Sam	09:00 - 17:30	C	P			
		05 mai 2023						
		06 mai 2023						
		19 mai 2023						
		20 mai 2023						
		02 juin 2023						
		03 juin 2023						
		16 juin 2023						
		17 juin 2023						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 18 mai 2023 / 01 juin 2023						

NOTES

- a) Programmes d'études
- B : baccalauréat
- GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
- GC : certificat en gestion de la construction
- GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
- PI : certificat en production industrielle
- CT : certificat en télécommunication
- TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé
- b) Activités
- C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines
- TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).
- c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :
- Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
- Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.